

ARTICLE III.

*Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE depuis le mois dernier.*

I. **T**oute la France a été en joye le mois dernier, à l'occasion de la naissance d'un Prince, dont Madame la Duchesse de Bourgogne accoucha le 25. du mois de Juin, vers les 5. heures du soir; dès qu'il fut né, le Roi le nomma *Duc de Bretagne*, & le Cardinal de Coalin, Grand Aumônier de France, l'ondoya conjointement avec le Curé de Versailles, en présence de tous les Princes du Sang, du Nonce du Pape, & de plusieurs Ministres: sur ce que quelques-uns de ces Messieurs dirent, que cette naissance alloit donner bien de la joye à Mr. le Duc & à Madame la Duchesse de Savoye, le Roi dit que ce Prince n'avoit pas assez de naturel pour ses propres enfans, pour être touché de tendresse à la naissance d'un petit fils; que d'ailleurs il respectoit si peu le Caractere d'Ambassadeur, ayant contre le Droit des Gens, traité le sien & celui du Roi d'Espagne, plus indignement que n'auroit fait un Prince Barbare; que l'Europe ne seroit pas surprise, s'il ne lui envoyoit pas annoncer la nouvelle de cette naissance; Monsieur le Nonce prenant la parole, offrit de faire savoir à Leurs A. R. de Savoye cette naissance, si Sa Majesté vouloit le lui permettre; *Madame la Duchesse de Bourgogne vous en sera obligée*, répondit le Roi.

Dés que le jeune Prince fut enmailloté,  
le